

Impact de la nouvelle réglementation du photovoltaïque en France sur le développement de Global EcoPower

Par décret du 05 Mars 2011, le gouvernement français a dicté les nouvelles règles du jeu pour le photovoltaïque en France. L'arrêté tarifaire, procède à une baisse importante des tarifs pour les installations de moins de 100 kW et à la mise en place d'appels d'offres à partir de cet été pour les projets de plus de 100 kW. En dehors des appels d'offre, les projets au-dessus de 100 kW ne recevront plus qu'un tarif de 12cts€/kWh. A ce jour, les modalités et procédures pour ces appels d'offres n'ont pas encore été dévoilées.

GEP a travaillé, depuis Sept 2008, au développement de 30 projets photovoltaïques en France représentant une capacité installée potentielle de 187 MWp.

Tous ces projets, au sol ou en toiture de serres, sont des projets de plus de 100 kW. En conséquence, il est impossible de prédire à ce jour si les projets de GEP seront sélectionnés dans les futurs appels d'offres ni à quelles conditions tarifaires.

Autres conséquences :

- l'accord de partenariat avec T Solar (communiqué du 27 Janvier 2010) n'a plus aucun sens avec le nouveau décret et les deux groupes ont décidé d'un commun accord de dissoudre la joint venture commune T SEP.

- l'accord de co-développement avec une utility européenne (communiqué du 26 Mai 2010) est provisoirement suspendu dans l'attente de plus de clarté sur les appels d'offre.

- le projet de construction de serres pour une puissance installée de 1,89 Mwp à Salon de Provence est également suspendu par le moratoire (communiqué du 23 Juin 2010).

Heureusement, les deux projets vendus à Leonidas fin 2010 (communiqué du 4 Décembre 2010) ne sont pas touchés par ce remaniement réglementaire puisque les autorisations avaient été obtenues avant la mise en place du moratoire de Décembre 2010. Le projet de Marottières dans le Maine et Loire pour 3,34 Mwp (serres photovoltaïques) sera livré en Août 2011 et le projet de Veules en Seine Maritime pour 5,5 Mwp (centrale au sol) en Octobre 2011.

Pour mémoire, le chiffre d'affaires généré par ces deux cessions s'élève à 32m€ dont la majeure partie est encaissée sur l'exercice 2011.

La marge réalisée sur ces deux opérations va permettre à GEP de se préparer en toute sérénité aux appels d'offres attendus sur les projets de plus de 100 kW. L'obligation faite dorénavant à tout acteur de devoir fournir une attestation bancaire ou une offre de prêt démontrant la faisabilité économique du projet, va dans le sens de la professionnalisation de la filière en évitant ainsi la saturation de la file d'attente par des projets qui seraient ensuite abandonnés.

La reconnaissance de GEP en tant que constructeur clef en main dans le solaire lui donne un atout supplémentaire incontestable pour surmonter cette période d'incertitude sur les tarifs par rapport à un pur développeur.



GEP envisage d'utiliser son savoir-faire de développeur-constructeur hors des frontières françaises avant la fin de l'année. De surcroît, à partir du quatrième trimestre 2011, la société GEP pourra se positionner sur des projets éoliens et ainsi offrir un bouquet énergétique plus diversifié.

Philippe Perret, Directeur Général Délégué de Global EcoPower :

« On peut s'étonner que le gouvernement français ait choisi de ralentir la filière photovoltaïque française au moment où le monde entier s'aperçoit que les énergies renouvelables constituent la seule solution propre et totalement sécurisée pour compléter un mix énergétique. Le drame japonais vient malheureusement nous rappeler que le risque zéro n'existe pas dans le nucléaire alors que les énergies fossiles polluent et se raréfient. »

Global EcoPower :

Le groupe français est un acteur prometteur des énergies renouvelables spécialisé à ce jour dans le développement, la construction et l'exploitation de centrales solaires en France. Le groupe étudie en ce moment plusieurs opportunités de croissance en Europe.

Pour plus d'informations:

Global EcoPower
Tel: +33442245016
Fax: +33442391941
contact@global-ecopower.com
www.global-ecopower.com